

Beaumont, le 26 décembre 2006

Lévis

6211-04-004

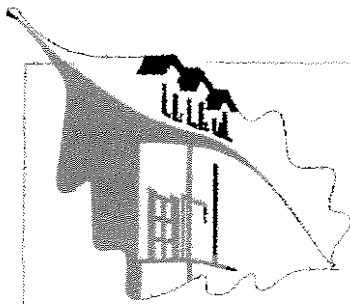
Monsieur Patrice Bissonnette
Directeur général
Municipalité de Beaumont

Objet : Services juridiques

Monsieur Bissonnette,

J'ai pris connaissance du texte qui me concerne dans le numéro de décembre du bulletin *La Chesnaie*. J'estime que ce texte contient des faussetés et des interprétations erronées qui sont de nature à porter atteinte à ma réputation. Par conséquent, je vous demande de publier le texte suivant à titre de mise au point, dans le prochain bulletin et sur le site Internet de la municipalité et, à défaut, je verrai à prendre les dispositions qui s'imposent.

Jean-Claude Tardif



La Chesnaie

Publication trimestrielle de la Municipalité de Beaumont



Le mot du maire



Permettez-moi, dans un premier temps, de vous remercier pour la reconnaissance que vous m'avez témoignée de confiance à mon égard, depuis que j'occupe cette fonction au sein de notre belle municipalité.

Cette reconnaissance a constitué et constitue encore aujourd'hui une source de motivation à œuvrer au développement de notre collectivité beaumontoise.

Je profite d'ailleurs de cette occasion pour remercier mes collègues du Conseil, notre personnel tant dévoué à la tâche ainsi que tous nos principaux collaborateurs.

Lors de la dernière parution du journal La Chesnaie, nous vous présentions les différents dossiers du plan quinquennal. A la lecture de celui-ci, vous avez été à même de constater l'importance du travail réalisé au cours de la dernière année et je salue celles et ceux qui y ont contribué de près et de loin.

La prochaine année s'annonce tout aussi pleine de défis et de dossiers à continuer, comme ceux de l'eau, du Parc de Vincennes, des incendies et bien d'autres aussi importants.

En terminant, je me fais le porte-parole des Membres du Conseil et des employés de la municipalité et des différents comités pour vous souhaiter à toutes et à tous un Joyeux Noël et une Année 2007 remplie de Bonheur, Santé et Paix.

Salutations cordiales.

André Goulet



Appel de candidature

La Municipalité de Beaumont est à la recherche de citoyen(s) et citoyenne(s) désirant s'impliquer comme membre du Comité consultatif d'urbanisme.

Vous aurez à collaborer avec un groupe de travail composé de résidents choisis par le Conseil municipal pour donner leur avis en matière d'urbanisme.

Si vous avez à cœur d'améliorer la qualité de vie de votre communauté, de votre environnement, n'hésitez pas à nous faire parvenir une lettre d'intention mentionnant dans un bref exposé pourquoi vous êtes intéressé(e) à vous impliquer dans ce comité.

Faire parvenir votre correspondance, avant le 21 février 2007 à l'adresse suivante:
Municipalité de Beaumont, 48, chemin du Domaine,
Beaumont, Qc G0R 1C0
Pour informations : (418) 833-3369
Fax : (418) 833-4788

DÉCHIQUETAGE DES ARBRES DE NOËL

La M.R.C. de Bellechasse, en collaboration avec les municipalités locales, rappelle aux citoyens qui veulent disposer de leurs arbres de Noël que l'opération de déshiquetage s'effectuera du 15 au 17 janvier 2007.

Vous devez apporter vos arbres au plus tard dimanche le 14 janvier au lieu de dépôt situé à l'adresse suivante:
48, chemin du Domaine



SOMMAIRE

Service juridique	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
Communauté d'histoire	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
Le conseil en bref	1, 4, 5, 6, 7, 8
Bibliothèque Luc-Lacourrière	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
Communiqués	8, 9, 10, 11, 12

SERVICE JURIDIQUE

Tel que demandé par les Membres du Conseil au début d'année, voir les dépenses que la municipalité a effectuées au niveau juridique pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006.

a) Dossier Général Dépenses : \$ 12 028,70
Le dossier général de la municipalité pour l'année 2006 regroupe, entre autre, divers aspects légaux se rapportant à l'application du règlement de zonage, à la taxation, à certaines problématiques soulevées par la réforme cadastrale, à la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles ainsi qu'à l'étude des règlements généraux de la Corporation de développement économique.

b) Dossier Henri Dorval Dépenses : \$ 5 118,05
Cette dépense est reliée à la préparation de la première partie du dossier de la municipalité en vue du procès au printemps 2007 devant la cour supérieure. (préparation des procédures, études, rencontres, etc.)

c) Dossier accès à l'information (Monsieur Jean-Claude Tardif) Dépenses : \$ 11 095,66
Monsieur Tardif a fait une demande d'accès à l'information auprès de la municipalité afin d'obtenir certains documents préparés par deux conseillers municipaux qui en ont fait lecture lors de l'assemblée du 6 février 2006. Étant donné que ces documents n'ont pas été déposés aux archives de la municipalité, celle-ci ne les détenait pas et ne les a jamais détenus. En voyant l'insistance de Monsieur Tardif, et après lui avoir envoyé plusieurs correspondances en lui faisant part de la non possession de ces documents, celui-ci a néanmoins déposé une demande de révision à la Commission de l'accès à l'information. Après deux jours d'audience (9 juin et 28 août 2006) à la commission, cette dernière rendait son verdict le 6 novembre 2006 et donnait raison à la municipalité.

d) Dossier Rabaska Dépenses : \$ 6 339,24
Au niveau du dossier Rabaska, les dépenses occasionnées se retrouvent au niveau de l'analyse stratégique dans le cadre d'un recours possible par la municipalité. Nous avons préparé certains documents légaux au niveau du Ministère de l'environnement. (correspondances)

e) Dossier de la demande de permis de chenil (Madame Monick Drolet et Monsieur Réjean Goulet) Dépenses : \$ 6 371,01
La municipalité a reçu une mise en demeure concernant la procédure suivie pour l'obtention d'un permis de chenil. Nous avons demandé un avis juridique et une analyse complète de ce dossier. Plusieurs rencontres ont été nécessaires pour étudier tous les aspects légaux de la réglementation et des risques auxquels s'exposait la municipalité.

f) Dossier allégation de conflit d'intérêt à l'égard de Monsieur Jean-Claude Lespérance Dépenses : \$ 9 591,15
Dans le dossier de la demande de permis de chenil de Madame Drolet et Monsieur Goulet, leur procureur a soulevé le fait que Monsieur Lespérance pouvait être en conflit d'intérêt de par la position qu'il exerce au niveau du Conseil municipal et du Comité consultatif d'urbanisme versus le chenil dont il est propriétaire. Compte tenu de l'importance des allégations, la municipalité a donc jugé pertinent d'avoir un avis juridique à ce sujet ainsi qu'une analyse complète des recours possibles envers celui-ci de même que des recours possibles pour celle-ci, advenant le cas où il y aurait effectivement un conflit d'intérêt de la part du conseiller municipal. Plusieurs rencontres et discussions ont eu lieu dans ce dossier.

Total des dépenses Service Juridique : \$ 50 543,81

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE BEAUMONT

1- Expérience-Alpha dans l'Unité du Fleuve

Depuis septembre dernier, un groupe de 12 personnes (29 bénévoles participants, des animateurs et des bénévoles) vivent l'expérience du cours Alpha au Centre autogestionnaire de Beaumont. Des personnes de Saint-Nordé, Saint-Juvès, Beaumont, L'Islet et Léves se sont retrouvées à chaque week-end soit pour approfondir leur cheminement de foi. Reunis autour d'un bon repas, les petites équipes fraternisent en toute simplicité, partagent leurs idées, leurs points de vue à la suite d'un enseignement reçu au sein d'une doctrine. Quelle ambiance remarquable et remplie de joie et de fraternité! Les petits ateliers hebdomadaires sont bien sûr toujours présents. Nous avons eu le plaisir de faire une messe le 4 novembre dernier au Collège Day, Beauport de Saint-Nordé. Quel beau moment s'est déroulé à la grande Alpha-Unité du Fleuve!

Le 10 novembre 2006, 100 bénévoles de la paroisse de Saint-Nordé ont participé à la messe de Noël. Les participants ont été très nombreux et l'ambiance était merveilleuse. Les participants ont été très nombreux et l'ambiance était merveilleuse.

Le 10 novembre 2006, 100 bénévoles de la paroisse de Saint-Nordé ont participé à la messe de Noël. Les participants ont été très nombreux et l'ambiance était merveilleuse.



2- Heures des messes de Noël

28 décembre : 8h00 - messe par une paroisse à 8 heures
27-30 décembre : messe par une paroisse à 8 heures
25 décembre : 9h-15 Beaumont, Saint-Raphaël
10h15 - Saint-Charles
1er janvier : 10h15 célébrée par la paroisse de Beaumont

3- Suite du Congrès d'orientation pour l'avenir des communautés chrétiennes

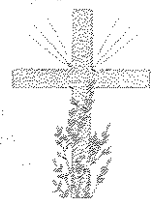
Les travaux sont prévus pour janvier et février dans les paroisses de l'Unité du Fleuve. À venir!

4- Heures des célébrations eucharistiques à Beaumont pour 2006-2007 :

10h15 - messe de Noël, Saint-Raphaël, 28 décembre
10h15 - messe de Noël, Saint-Charles, 27-30 décembre
10h15 - messe de Noël, Saint-Raphaël, 25 décembre
10h15 - messe de Noël, Saint-Charles, 1er janvier

5- Invitation spéciale

Le 10 novembre 2006, 100 bénévoles de la paroisse de Saint-Nordé ont participé à la messe de Noël. Les participants ont été très nombreux et l'ambiance était merveilleuse.



Correctif

À la demande de monsieur Jean-Claude Tardif, nous publions le texte suivant en réaction à un article paru en page 2, dans le journal *La Chesnaie* du mois de décembre 2006 et intitulé *Service juridique, c) Dossier accès à l'information (Monsieur Jean-Claude Tardif) Dépenses 11 095.66\$*

L'article paru dans le journal *La Chesnaie* de décembre 2006 contient des faussetés qui sont de nature à porter atteinte à mon honneur et à ma réputation et je demande que la présente mise au point soit publiée dans le journal de février 2007.

Cet article laisse entendre qu'en recourant à la Commission d'accès à l'information pour faire valoir mes droits, j'ai été responsable d'une dépense de 11 095.66 \$ de la part de la municipalité. Ceci est faux pour trois motifs. Premièrement, si les déclarations de messieurs Larouche et Lacroix faites lors de l'assemblée régulière du 6 février 2006 avaient été consignées au procès-verbal, il n'y aurait eu aucun frais pour la municipalité. Deuxièmement, si la municipalité avait mis à jour le nom du responsable de l'accès à l'information, il n'y aurait pas eu d'échange de « plusieurs correspondances » tel que stipulé dans l'article. En effet, la Commission d'accès à l'information m'a obligé à adresser ma requête à monsieur Benoît Roth qui figurait sur les listes de la Commission à titre de responsable de l'accès à l'information pour la municipalité de Beaumont, conformément à la loi. Troisièmement, si monsieur Lacroix s'était présenté à l'audience du 9 juin 2006, tel que prévu, les frais auraient été réduits de moitié. En raison de son absence, une nouvelle audience a dû être convoquée par la commission, imposant ainsi aux deux parties des délais et des frais supplémentaires.

L'article du journal conclut que le jugement « donnait raison à la municipalité ». Ceci est faux. En effet, le libellé qui figure à la page 14 de la décision rendue le 6 novembre 2006, est le suivant :

« Pour ces motifs, la Commission :

Accueille partiellement la demande;
Ordonne à l'organisme de communiquer au demandeur copie des documents détenus que le demandeur lui a transmis;
Rejette la demande quant au reste. »

Jean-Claude Tardif
Beaumont



48, chemin du Domaine
Beaumont (Québec)
G0R 1C0

Tél. : (418) 833-3369
Fax : (418) 833-4788

Beaumont, le 22 janvier 2007

M. Jean-Claude Tardif
107, chemin du Domaine
Beaumont (Québec)
G0R 1C0

Objet : Article paru dans le Journal La Chesnaie


Monsieur,

Dans votre correspondance du 26 décembre 2006, vous demandez à la municipalité de rectifier l'article publié dans le dit journal concernant les dépenses du Service juridique.

Comme vous étiez présent dans la salle le 8 janvier 2007 lors de l'assemblée régulière du conseil, vous avez été en mesure de comprendre la mise au point faite par M. le Maire concernant ce dossier, à savoir qu'il n'y aurait pas de rectification de la part de la municipalité sur cet article puisque se sont des faits qui se sont déroulés et les dépenses qu'ils ont engendrées à la municipalité sont réelles.

Donc, la municipalité ne procédera pas à une mise au point dans la prochaine parution de son journal La Chesnaie ni sur son site internet.

Veuillez accepter, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



Patrice Bissonnette
Directeur général

c.c. Membres du Conseil

La génération ego.com...

L'invité Gilles Lesage, journaliste émérite

Journaliste depuis 45 ans, dont 30 ans à la Tribune patlequeñaire à Québec, surtout pour *Le Devoir*, mais également pour *La Presse* et *Le Soleil*, Gilles Lesage est un observateur attentif et averti, non seulement de la scène politique mais également de la société québécoise. Entre autres, éditorialiste au *Devoir* de 1982 à 1999, professeur en journalisme (presse écrite) à l'Université Laval et à l'Université de Montréal durant 12 ans, membre du Conseil de presse pendant 8 ans, il est un des piliers du journalisme au Québec. Et comme il le synthétise lui-même : « J'ai été membre constant de la CSN (de 1964 à 1999) durant 35 ans. »

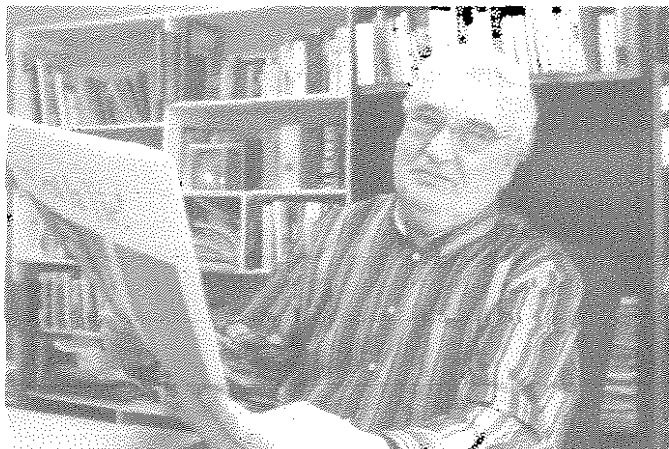


Photo : Vincent Allard

En trois brèves décennies, sommes-nous passés au Québec de la démocratie balbutiante à l'adocratie triosoplante ?

À observer notre comportement collectif, force est de donner raison à Aivin Ioffler dans *Le choc du futur*. De la course de nos grands-parents à la solidarité de nos parents, nous avons sauté, pieds et poings liés, dans le régime du chacun pour soi, du narcissisme, du nombrilisme, du *Me, Myself and I*. La hiérarchie s'effondre, l'éphémère s'impose.

Un non, une cheville. Une cause me passionne, je la fais triompher et je rentre, repu, sous ma tente. Je me débrouille, que les autres en fassent autant.

Surtout NIMBY ! Pas dans ma cour ! À chacun son lobby myope !

Quel contraste avec la responsabilité collective et la rédemption sociale des années 60 et 70 !

Les nécessaires coups de barre en éducation, en santé, en écono-

mie, en politique, n'auraient pas été fructueux sans consensus et sans souci du bien commun. Les réformes ont, certes, soulevé des résistances légitimes, mais le vaincu-vicre collectif les a vaincues, grâce aux sacrifices qui s'imposaient pour le bien de l'ensemble. De la nationalisation de l'électricité au référendum de 1980, des grands barrages aux rentes collectives et à la Caisse de dépôt, en passant par les fronts communs syndicaux, l'effort collectif a été soutenu, les succès estimables.

Après le NDN de trois Québécois sur cinq, il y a l'insure, rigueur. Comme si la glorification des droits individuels, enclassement et hétéroclites, soumet le glas des aspirations collectives et solidaires d'un petit peuple en stress.

Étrangement, plus les problèmes sont lourds et complexes, plus les réponses se font partielles, temporaires, éphémères, modulaires.

Les intellos qui sont retournés en campagne y veulent tout - le confort et l'indifférence - de la ville, et surtout pas d'odeurs désagréables.

Les érudits proclament la fin des grands barrages hydroélectriques, mais ils donnent leur bénédiction enthousiaste à des forêts d'éoliennes qui vont égayer les paysages burlesques à coups de pis-aller énergétiques.

Soit, proteste de vitrage vert, on rejette d'emblée, les yeux fermés, avant même les études d'impact et le choix d'un site, un projet de terminal méthanier.

Les bons apôtres de la consultation et de la participation sont tellement imbus de leur science naïve qu'ils rejettent d'avance les conclusions qui ne leur placent pas l'affaire.

Des réformes en santé, en éducation ? Oui, mais sans verser un sou de plus. Ou faire, gratuitement, à l'autriche. Le cynisme des militants du moment n'a d'égal que nos exigences égoïstes, sur fond de sur-enchevêtrement et rebuchante.

De la génération lyrique à la X et à la Y Generation, le fin d'un rêve, un saut dans le vide ?

Ego.com ? Les experts radiocanadiens de M^{lle} Razzo ont raison : tel est bien le nom, peu glorieux, de notre époque éclatée et bréchée, individualiste, qui prend le pas sur les valeurs sociales et communautaires.

Bonjour l'adocratie, hélas...

Perspectives

Perspectives CSN est l'organe officiel de la Coordination des syndicats nationaux. (514) 398-2131

Publie cinq fois par année, il est tiré à 27 000 exemplaires et distribué gratuitement à tous les syndicats de la CSN.

Direction de l'impression
Michèle Filéau

Coordination
Maurissa Kishik
maurissa.kishik@csn.qc.ca

Auxiliaire à la coordination
Benoit Allard

Rédaction
Lise Lamoie, Jean-Christophe Marsolin et
information@csn

Correction d'épreuves
Lyne Beaudin

Photographes
Clement Allard, Alain Chagnon, Michel
Gauthier, Gés Lachapelle, M. P. Robitaille
et contributions volontaires

Copyraturiste
Boris

Conception graphique
Jean Gladi

Mise en page
Jean Gladi, Sophie Marcoux

Numérisation photos
Benoit Allard

Impression
Les syndicats CSN de l'imprimerie
Lapart L'Inc.

Distribution
Module de distribution de la CSN

Pour modifier le nombre
d'exemplaires reçus
(514) 398-2131

1001, av. De LaSalle
Montréal, QC H2K 4M5

Site Internet de la CSN
<http://www.csn.qc.ca>

ISSN : 1705-6627
Dépôt légal - Bibliothèque nationale
du Québec, 2004
Dépôt légal - Bibliothèque nationale
du Canada, 2004

Ferme de gestion journalière CSN
Favor de poste publication
n° de convention : 40064000